

décision que nous avons prise. Il a dit, je crois, que, sauf erreur, on savait déjà à Paris comment nous avons voté. Je crois que tel est bien le sens de ce qu'il a dit. L'article de journal qu'il a cité révèle que certaines gens au moins à Paris et au Canada ne savent pas dans quel sens nous avons voté, puisque le rapport est inexact.

Au premier tour de scrutin en vue de l'élection au Conseil de sécurité, la délégation canadienne à Paris a voté en faveur de la Grèce, monsieur l'Orateur, et, au dix-huitième tour, le dernier, je crois, le Canada a voté pour la Grèce.

M. Sinclair: Drew se trompe comme d'habitude.

M. Drew: Monsieur l'Orateur, même en tenant compte de la source de l'interpellation et de l'existence du hansard, je ne puis laisser passer cette assertion sans la relever. Je n'ai fait aucune erreur et l'observation est des plus mal fondées, parce que, si l'honorable député avait écouté avec attention...

M. Sinclair: C'est ce que je faisais.

M. Drew:... il aurait vu que je parlais d'une nouvelle parue dans les journaux et d'une chose généralement admise qui a suscité une question antérieure. Ce que j'ai déjà dit démontre que personne plus que moi n'est heureux d'apprendre l'attitude qu'a adoptée le Canada en l'occurrence.

L'hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, je répondrai maintenant aux observations du député de Peel (M. Graydon) qui m'a posé une foule de questions, certaines très pénétrantes. A propos de la réunion du Conseil de l'OTAN tenue à Rome, le député a formulé l'espoir qu'il n'y aurait plus de réunions intermédiaires du Conseil, que la prochaine réunion à Lisbonne,—et je crois citer ses paroles,—donnera des résultats vraiment appréciables. Monsieur l'Orateur, je partage cet espoir. Je tiens à signaler, cependant, comme l'a fait d'ailleurs le député de Témiscouata (M. Pouliot), qu'il est quelquefois préférable dans de telles circonstances de ne pas procéder trop promptement, mais de procéder sûrement et dans la bonne voie. Si les retards apportés à l'examen de questions de la plus haute importance nous permettent, à la prochaine réunion ou à une réunion qui suivra de près, d'en arriver à une décision qui soit juste, ces retards auront été bien justifiés. Je signale d'autre part que le Conseil de l'OTAN a déjà à son compte des réalisations appréciables. Il serait bien faux de croire, en effet, que l'Organisation n'a pas déjà à son compte des réalisations utiles. En somme, l'organisme n'a pas une longue histoire: un peu moins de deux ans, je pense. Au cours de cette période, ses membres ont

obtenu l'assurance de l'appui collectif qu'ils se donneront l'un l'autre et ils y croient. Ils ont dressé des plans en vue de rendre cet appui efficace et ils ont réussi dans une grande mesure (pas autant que chacun d'eux le souhaiterait) à mettre ces plans en vigueur. Nous avons maintenant une armée unifiée, destinée à assurer la défense de la région atlantique et nous avons un commandement suprême qui relève d'un commandant suprême (il l'est à plusieurs égards) dans la personne du général Eisenhower. Il me semble que ce que l'Organisation de l'Atlantique-Nord a déjà accompli est un acquis, non seulement pour l'Europe, mais aussi pour la paix et la stabilité de tout l'univers. Voilà pourquoi l'Organisation et le Conseil ne sont pas des échecs et ils n'en seront pas. Ils ont évidemment causé des déceptions mais ils ont été l'occasion de l'une des entreprises collectives les plus grandes de l'histoire et, en deux ans, ils ont permis d'accomplir beaucoup à l'égard de cette entreprise.

Avec le chef de l'opposition et d'autres députés, j'admets que notre tâche au sein de l'Organisation de l'Atlantique-Nord doit consister à supprimer l'incertitude, l'hésitation, si possible, à ne laisser aucun pays se demander ce qui arrivera s'il songe à recourir ou recourt à l'agression. Lorsqu'il a appuyé sur ce point, avec raison, le député de Peel a donné l'exemple de la Corée; il a demandé ce qui serait arrivé s'il n'avait existé aucune incertitude en Corée, lorsque l'agression y a été déclenchée il y a un an et demi; par ailleurs, c'était, a-t-il dit, l'hésitation à se demander ce qui pourrait arriver en Corée qui avait probablement été cause de l'agression. Peut-être est-ce vrai, peut-être ne l'est-ce pas.

De cette affirmation il s'ensuit nécessairement que l'hésitation est à peu près inévitable quand on est faible. En Corée, les nations libres étaient très faibles. Afin d'éviter cette même hésitation en Europe, nous devons accroître notre puissance. Par l'Organisation de l'Atlantique-Nord nous devenons plus forts.

Le représentant de Peel a ensuite demandé quels engagements nouveaux,—pour le Canada, c'est-à-dire,—nous contractions en acceptant ce protocole. Je crois qu'il a dit qu'ils comportaient les engagements militaires les plus considérables envisagés jusqu'ici. C'est peut-être vrai. Mais je signale, et je pense que l'idée est aussi présente dans l'esprit de tous les députés, que l'absence d'engagements ne nous empêcherait pas d'être impliqués dans une guerre. L'histoire le prouve. Cependant, une aide efficace peut rendre la guerre impossible. En accroissant ainsi nos engagements, et c'est ce que nous faisons, en